

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep de Matane

12 mai 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 15 mai 2003

Monsieur Perry Fournier
Directeur des études
Cégep de Matane
616, avenue Saint-Rédempteur
Matane (Québec) G4W 1L1

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion tenue le 12 mai 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de Matane de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces le tutorat par les pairs, les projets d'encadrement des étudiants en difficulté, le profil d'entrée de l'étudiant remis aux professeurs, l'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques, le cours *Techniques d'apprentissage* et le contrat d'apprentissage avec l'étudiant.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Claude Marchand, agent de recherche